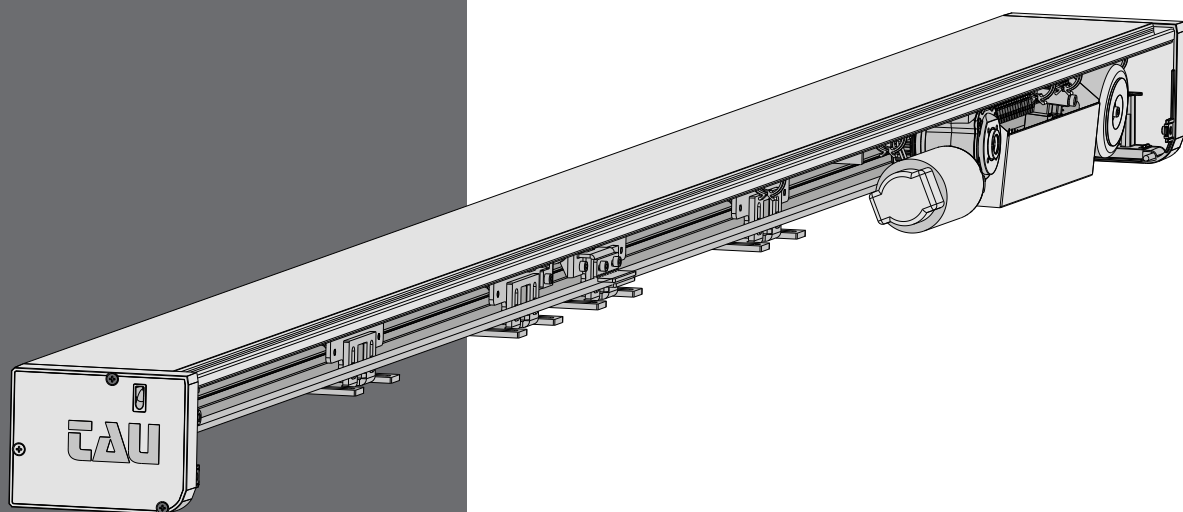


T-LINE



Le Constructeur se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations au produit sans aucun préavis. Les éventuelles imprécisions ou erreurs présentes dans ce fascicule seront corrigées dans la prochaine édition.

À l'ouverture de l'emballage, vérifier que le produit est intact. Recycler les matériaux suivant les normes en vigueur.

L'installation du produit devra être effectuée par du personnel qualifié. Tau décline toute responsabilité pour les dommages aux choses et/ou personnes dus à une éventuelle installation erronée de l'automatisme ou à la non-mise aux normes suivant les lois en vigueur (voir Directive Machines).

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Commencer l'installation seulement après une lecture attentive de ce manuel d'instructions.

Aussi bien la partie mécanique que la partie électrique doivent être installées en suivant les règles de la Bonne Technique et les normes en vigueur. La non-observation de ces règles peut être à l'origine d'un danger pour les personnes ou les biens.

L'installateur du produit doit être une personne compétente et qualifiée car il devra vérifier la stabilité et la solidité de la structure à automatiser et, le cas échéant, la rendre stable et solide en apportant les modifications qui s'imposent. Il devra aussi contrôler que toutes les zones où il y a un danger d'écrasement, entraînement, cisaillement ou tout autre danger sont protégées par des dispositifs électroniques de sécurité, des espaces de sécurité ou des barrières de sécurité. Ces dispositifs doivent être installés selon les normes en vigueur et selon les règles de la Bonne Technique en tenant compte aussi de l'environnement d'utilisation, de la typologie d'utilisation et de la logique de fonctionnement du produit. Les forces développées par le système complet pendant le fonctionnement doivent respecter les normes en vigueur; si cela n'est pas possible, protéger par des dispositifs électroniques de sécurité les zones concernées par les forces elles-mêmes. Les zones dangereuses doivent être signalées dans le respect des normes en vigueur.

Avant de raccorder le produit s'assurer que les caractéristiques du réseau de distribution électrique sont compatibles avec celles décrites dans les caractéristiques techniques de ce manuel et qu'en amont de l'installation il y a un disjoncteur différentiel et une protection appropriée contre les surtension. Ne pas oublier de couper l'alimentation avant d'effectuer une intervention quelconque sur l'automatisation, aussi bien d'entretien que d'installation, et dans tous les cas avant d'ouvrir la couverture.

Les charges électrostatiques peuvent endommager les composants électroniques prévus sur les cartes électroniques; utiliser des bracelets antistatiques reliés à la terre lorsque vous devez travailler sur les cartes électroniques. Ne pas toucher avec les mains, ni avec d'autres parties du corps les organes en mouvement, comme les courroies, poulies, chariots, etc..

L'entretien du produit a une importance fondamentale pour le bon fonctionnement et la sécurité de l'installation.

Nous conseillons un contrôle périodique, tous les 6 mois, de l'efficacité de toutes les parties.

Le constructeur décline toute responsabilité dans le cas d'installation ou d'utilisation impropre du produit ou de dommages découlant de modifications apportées à l'installation de sa propre initiative. Pour le remplacement et la réparation de composants du produit il faudra utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine. Le constructeur ne sera pas tenu pour responsable de la construction des menuiseries à automatiser, ni des dommages éventuellement occasionnés par la non-observation de la Bonne technique dans la construction des menuiseries.

Le degré de protection IP10 prévoit l'installation de l'automatisation uniquement à l'intérieur des bâtiments. Le constructeur décline toute responsabilité dans le cas de dommages éventuellement provoqués par le montage à l'extérieur, sans aucune mesure de protection.

Avant d'installer le produit vérifier toujours son intégrité. Ce produit ne peut pas être installé dans un milieu et une atmosphère explosibles ou en présence de gaz ou de fumées inflammables.

A la fin de sa vie, ce produit devra être éliminé conformément aux normes en vigueur.

Ne pas laisser de matériels issus du produit ou de son emballage à la portée des enfants car cela pourrait représenter une source de danger.

Ne pas stationner dans le rayon d'action de la porte et ne pas faire volontairement obstacle au mouvement de la porte.

Ne pas laisser les enfants stationner ou jouer dans le rayon d'action de la porte.

DIRECTIVE MACHINES

Les fermetures piétonnes automatisées, comme il a été établi par la commission de l'UE, rentrent dans le domaine d'application des directives machines (2006/48/CE). Cette dernière établit que l'installateur qui motorise une porte ou un portail a les mêmes obligations que le constructeur de la machine:

1. Préparer le dossier technique (avec tous les documents décrits dans l'annexe VII de la Directive Machines).
2. Rédiger la déclaration de conformité CE (selon l'annexe II-A de la Directive Machines).
3. Apposer sur la porte motorisée le marquage CE (1.7.3, de l'annexe I de la Directive Machines).

L'installateur doit conserver le dossier technique et le garder à disposition des autorités compétentes pendant au moins 10 ans à compter de la date de construction de la porte motorisée.

L'installateur doit remettre au client les documents suivants :

1. L'instruction de fonctionnement et d'utilisation sûre de l'installation.
2. Les instructions d'entretien ordinaire.
3. La déclaration de conformité.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Tous les 6 mois :

Attention ! Avant de procéder à toute intervention sur l'automatisation, couper l'alimentation principale.

- Contrôler que toutes les vis soient bien serrées.
- Contrôler la tension de la courroie.
- Nettoyer le rail de coulissement des chariots et la glissière à terre.
- Contrôler que les chariots et les vantaux soient bien alignés et vérifier le bon positionnement de la feuillure de la porte.
- Contrôler que le verrouillage électrique, si présent, soit bien fixé et que le déblocage mécanique marche correctement.
- Contrôler les connexions et les câblages électriques.
- Contrôler la stabilité des vantaux et vérifier que le mouvement soit fluide et sans frottements tout au long de la course.
- Contrôler que la vitesse de mouvement, les forces en jeu et les dispositifs de sécurité installés soient parfaitement efficaces.
- Procéder au nettoyage des capteurs et contrôler que l'activation des détecteurs de présence fonctionnent parfaitement.

Attention ! Remplacer tout composant du système qui résulte endommagé ou usé.

Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine; pour cela, consulter le catalogue TAU.

INDEX

1_	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	pag. 4
2_	INSTALLATION TYPE	pag. 4
3_	COUPE ET COMPOSANTS AUTOMATISME	pag. 5
4_	DIMENSION DES VANTAUX ET RÉFÉRENCES AUX NORMES	pag. 7
5_	ANCRAGE DE LA POUTRE	pag. 8
6_	ANCRAGE DE LA PLAQUE DE COULISSEMENT VANTAIL	pag. 8
7_	ANCRAGE DES VANTAUX AUX CHARIOTS ET RÉGLAGE	pag. 8
8_	ANCRAGE DES VANTAUX AUX CHARIOTS PAR LE KIT DE SUPPORT VANTAUX ENCADRÉS (10T-LINEANT)	pag. 9
9_	POSITIONNEMENT TAMPON DE BUTÉE	pag.10
10_	ANCRAGE CHARIOT A LA CHAINE DE TRANSMISSION AVEC UN VANTAIL	pag.11
11_	RÉGLAGE DE LA TENSION DE LA COURROIE ET OUVERTURE FACILITÉE DU COUVERCLE	pag.11
12_	FIXATION ET RÉGLAGE DU VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE ET DÉBLOCAGE MANUEL DE SECOURS	pag.11
13_	INSTALLATION ET PLACEMENT DES COMPOSANTS DE LA PORTE AUTOMATIQUE COULISSANTE À UN VANTAIL AVEC OUVERTURE À DROITE	pag.14
14_	ANCRAGE CHARIOT A LA CHAINE DE TRANSMISSION AVEC UN VANTAIL	pag.15
15_	POSITIONNEMENT TAMPON DE BUTÉE	pag.15
16_	RÉGLAGE DE LA TENSION DE LA COURROIE ET OUVERTURE FACILITÉE DU COUVERCLE POUR ENTRETIEN	pag.16
	GARANTIE	pag.16
	DÉCLARATION D'INCORPORATION DU FABRICANT	pag.17

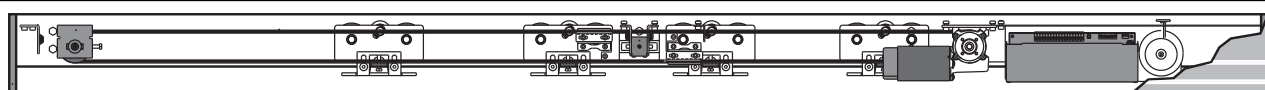
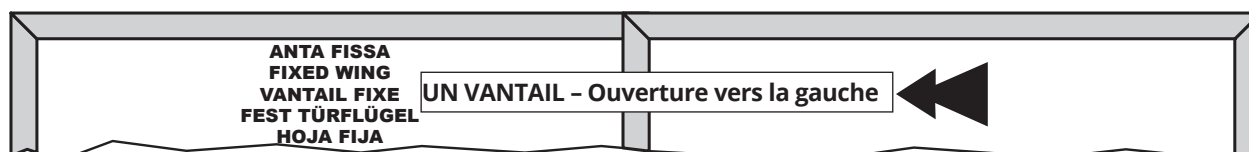
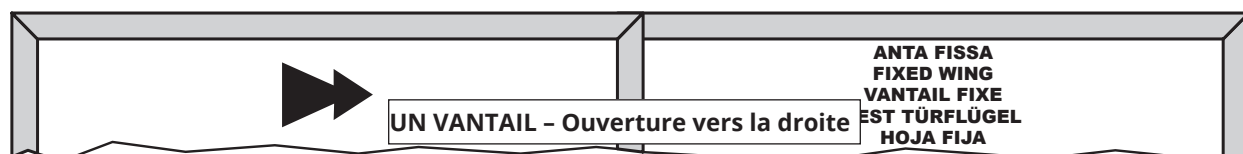
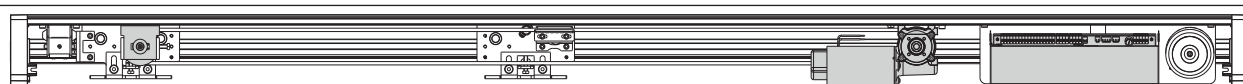
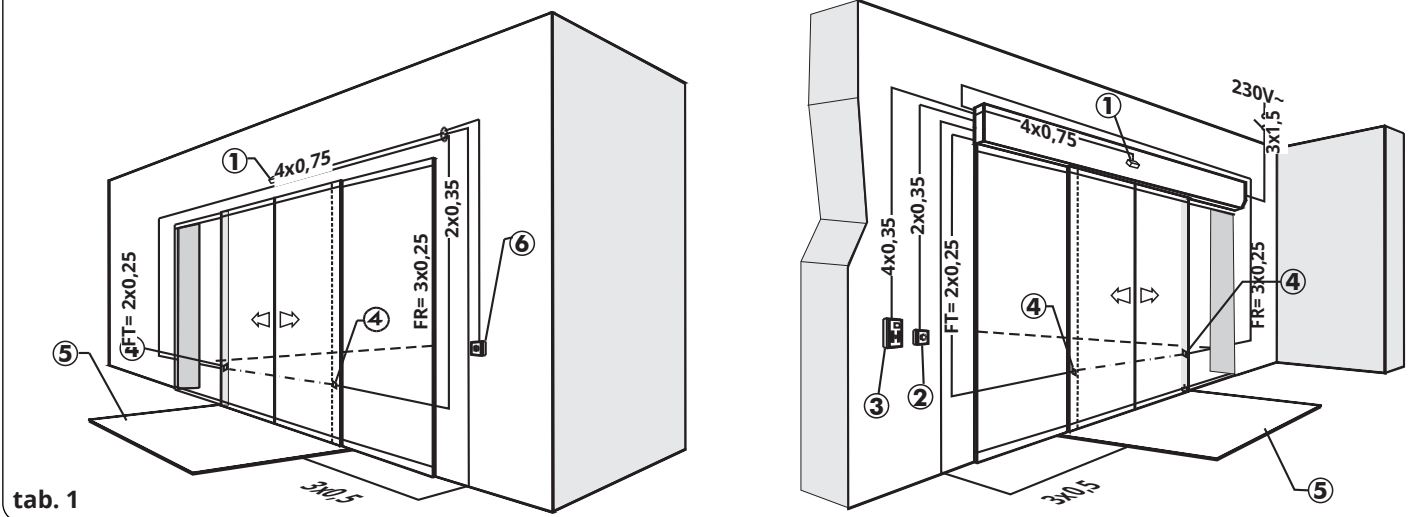
1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES TECHNIQUES	T-LINE
Puissance	140 Watt
Poids max. vantail	1 vantail 150 daN 8Kg) - 2 vantaux 130 daN (Kg) par vantail
Vitesse d'ouverture	70 cm/s (par vantail)
Vitesse de fermeture	50 cm/s (par vantail)
Alimentation	230 Vac \pm 10% 50-60 Hz
Type de travail	Continu (100%)
Temp.de fonctionnement	-20°C \div +50°C
Chariots	2 roues \varnothing 65 mm + 1 roues antirelevage
Dimensions de la traverse	160 x 120 x 6000 mm (long.max)
Degré de protection	IP 12
Moteur électrique	40V cc avec codeur
Alimentation accessoires ext.	12 et 24Vac

2. INSTALLATION TYPE

- 1 DÉTECTEUR A INFRAROUGES
- 2 BOUTONS D'ARRET D'URGENCE
- 3 CLAVIER DE PROGRAMMATION

- 4 CELLULES PHOTOELECTRIQUES
- 5 PLATE-FORME MAGNÉTIQUE
- 6 SÉLECTEUR A CLÉ



3. COUPE ET COMPOSANTS AUTOMATISME

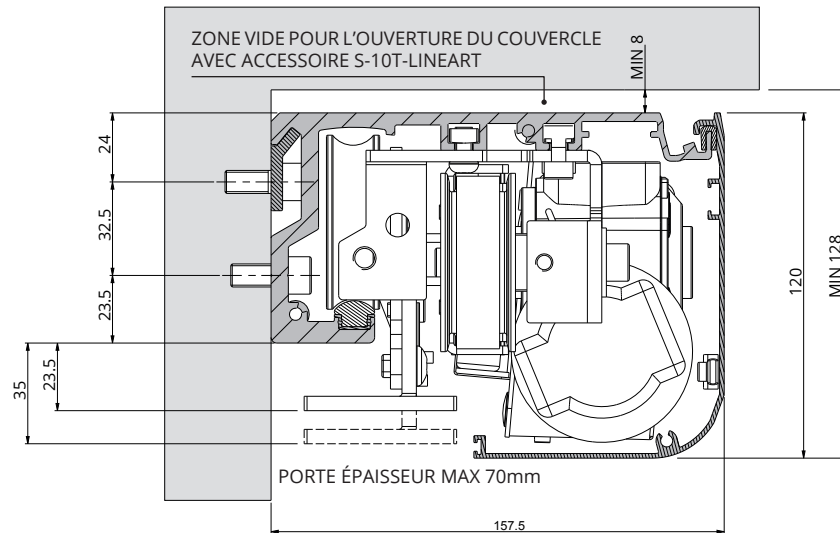


fig. 2

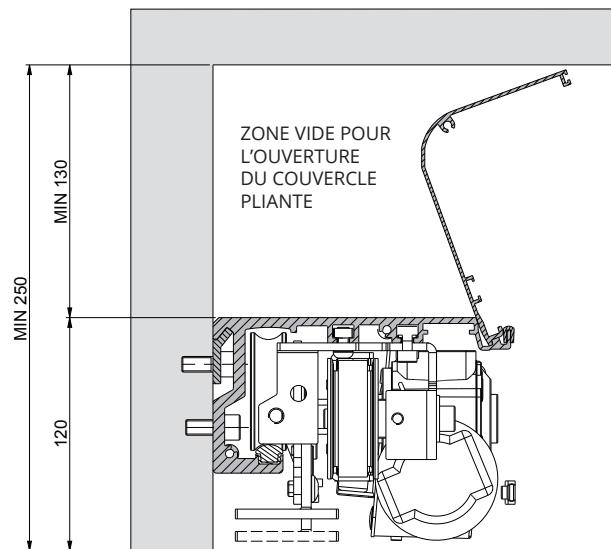


fig. 2A

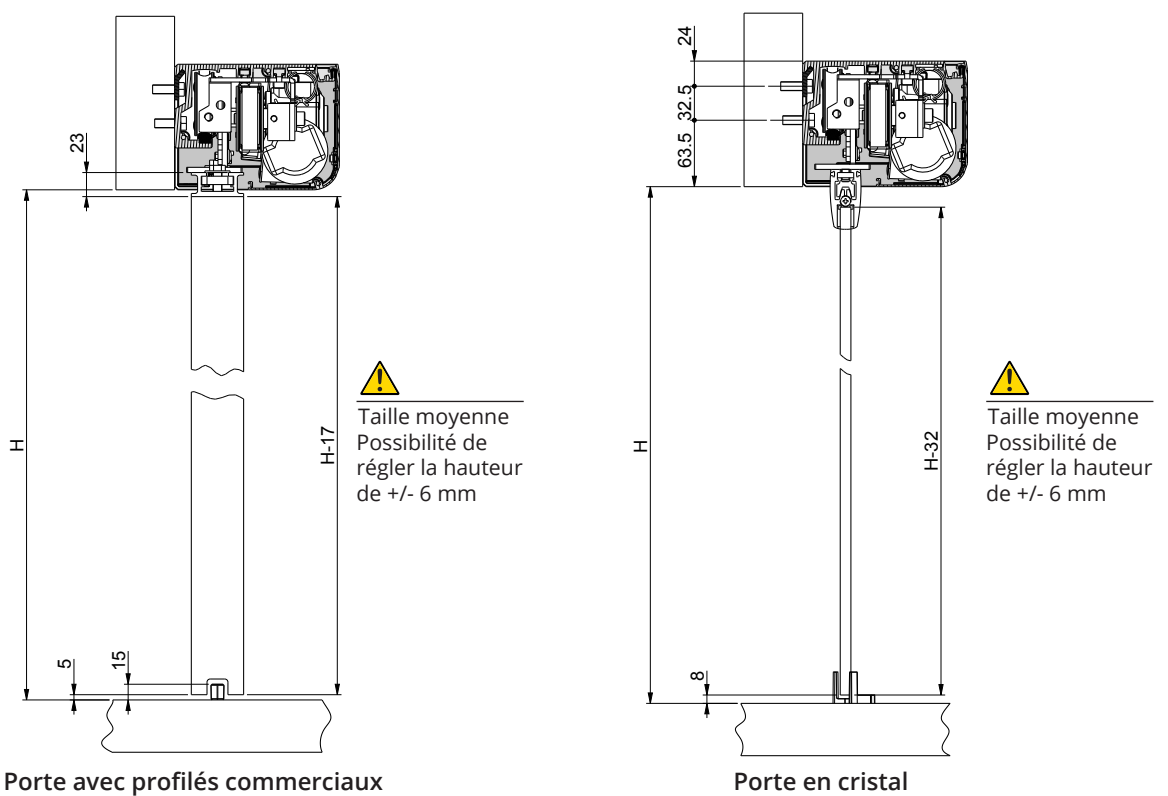


fig. 3

Porte avec profilés commerciaux

Porte en cristal

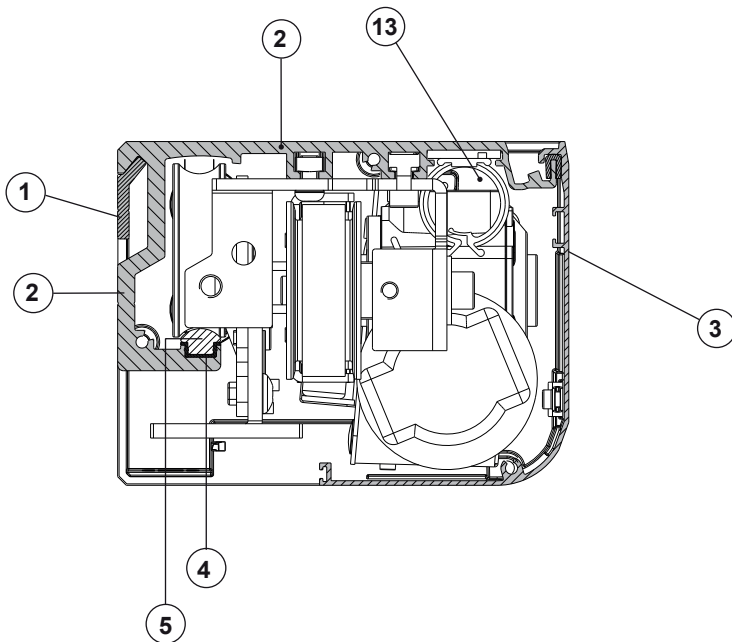


fig. 4

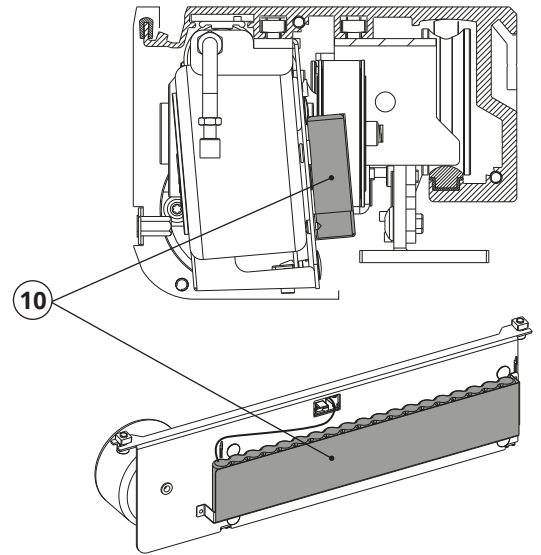


fig. 5

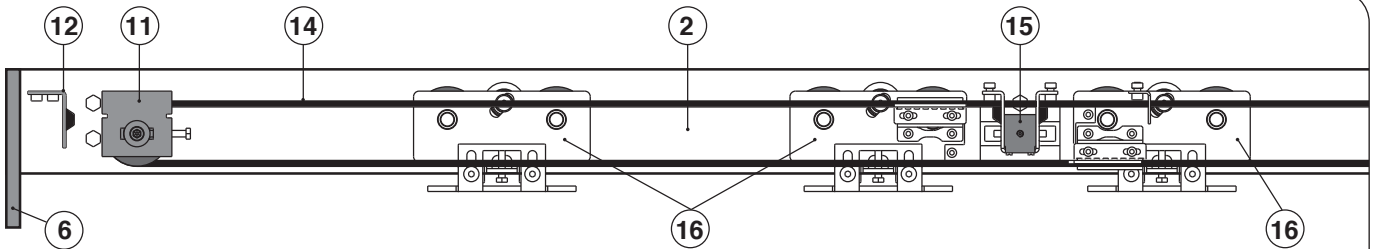


fig. 6

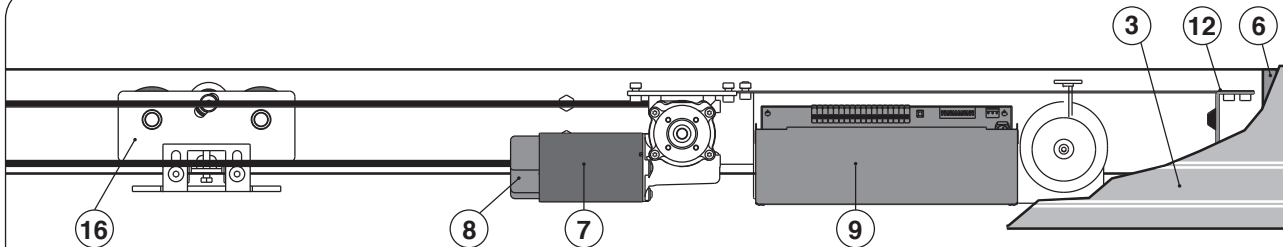


fig. 6A

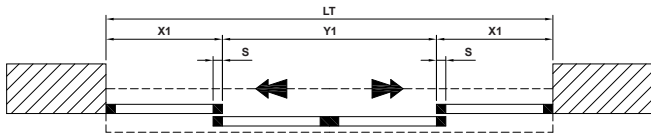
- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1 Système d'ancrage | 9 Centrale électronique de commande avec transformateur |
| 2 Poutre en aluminium | 10 Batterie |
| 3 Couvercle en aluminium | 11 Poulie de renvoi |
| 4 Rail d'isolation phonique | 12 Tampon de butée |
| 5 Rail de coulissement en aluminium | 13 Passe-câbles |
| 6 Joes latérales | 14 Courroie dentée |
| 7 Motoréducteur | 15 Verrouillage électrique (en option) |
| 8 Encodeur | 16 Chariots |

4. DIMENSION DES VANTAUX ET RÉFÉRENCES AUX NORMES

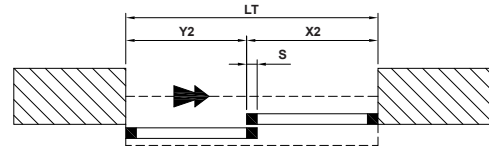
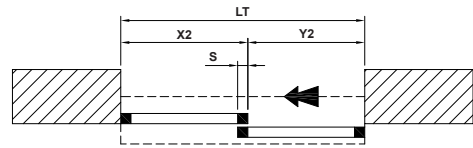
Pour un fonctionnement correct de la porte, il est conseillé de respecter les distances d'entraxe des chariots et la distance de ces derniers par rapport à la fin du bâti comme l'indiquent le **tableau 14-15**.

Suivre les indications des tableau 7, 8, 9 et 10 en ce qui concerne les normes sur les distances de sécurité à maintenir pour les zones de débattement.

- LT** Longueur poutre
- S** Superposition vantaux
- X** Longueur vantail
- Y** Largeur de passage

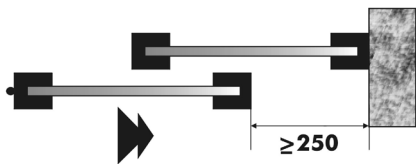


LT	S	X1	Y1
1600 mm	50 mm	450 mm	700 mm
1600 mm	25 mm	437,5 mm	725 mm
2000 mm	50 mm	550 mm	900 mm
2000 mm	25 mm	537,5 mm	925 mm



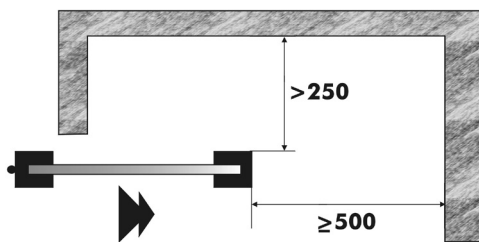
LT	S	X2	Y2
1600 mm	50 mm	875 mm	725 mm
1600 mm	25 mm	862,5 mm	737,5 mm
2000 mm	50 mm	1075 mm	925 mm
2000 mm	25 mm	1062,5 mm	937,5 mm

OUVERTURE MAXIMUM CONSENTIE

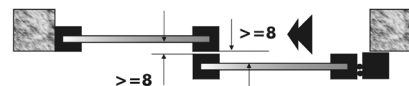


tab. 7

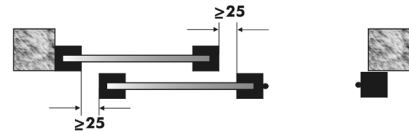
OUVERTURE MAXIMUM CONSENTIE



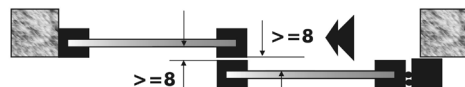
tab. 9



OUVERTURE MAXIMUM CONSENTIE



tab. 8



OUVERTURE MAXIMUM CONSENTIE

tab. 10

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'automatisme, la paroi d'installation doit être aussi plane et verticale que possible, avec un angle d'inclinaison n'excédant pas celui du schéma 11

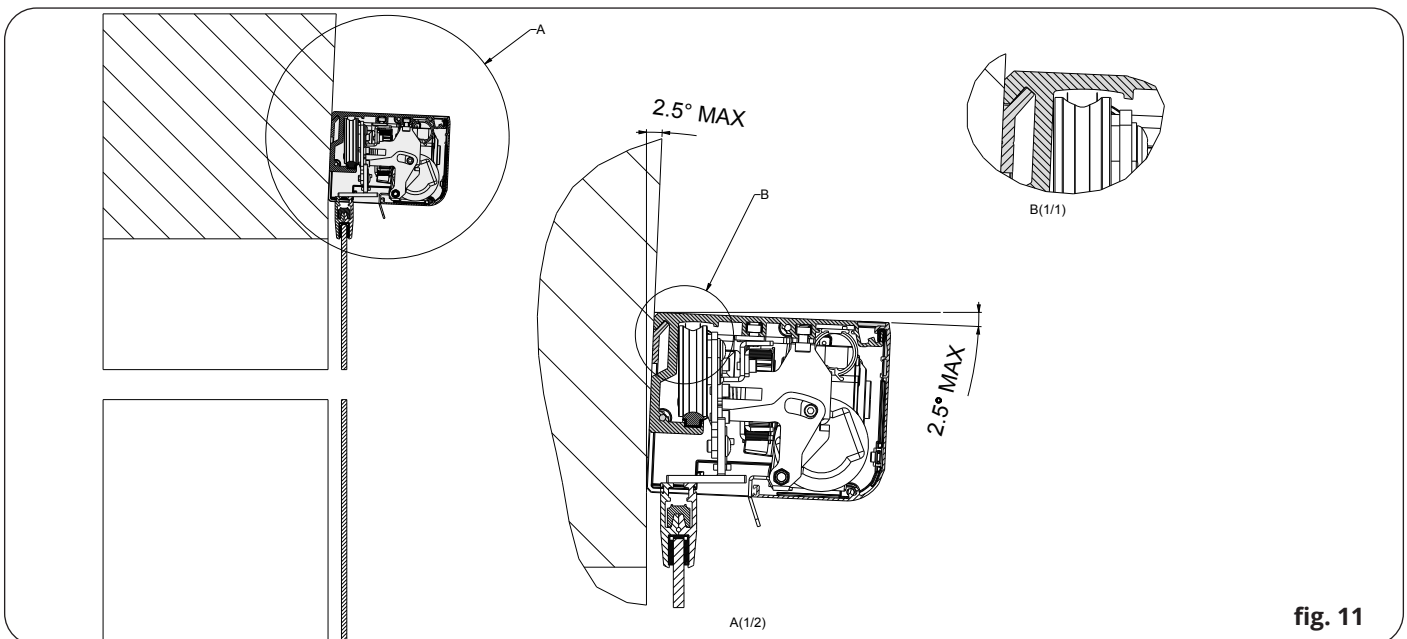


fig. 11




5. ANCRAGE DE LA POUTRE (tableau. 12)

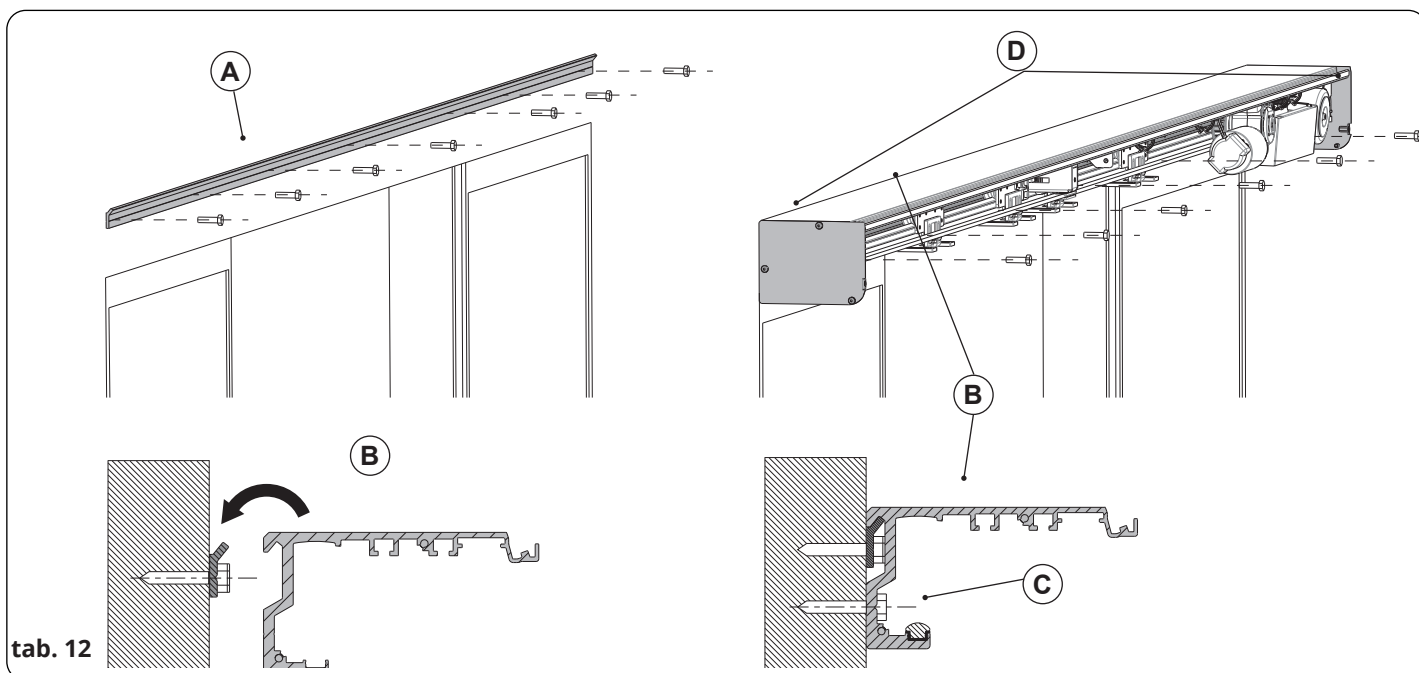
La poutre doit être fixée à une surface droite et solide, à même de supporter le poids des vantaux qui seront utilisés. Au cas où le mur ou le support utilisés ne respectent pas ces paramètres, il faudra ajouter un tubulaire en fer approprié, puisque **la traverse n'est pas autoportante**.

Nous conseillons d'utiliser un niveau pour monter la traverse correctement.

Fixer le système d'ancrage à la paroi (A) ou au support à l'aide de chevilles en acier M8 ou de chevilles équivalentes. Les points d'ancrage doivent être placés tous les 600 mm. **Placer la poutre sur deux chevalets et la percer (B) dans la partie postérieure, en faisant attention à ne pas endommager le rail de coulissement (C)**. Les points d'ancrage doivent être placés tous les 600 mm.

Accrocher la poutre (B) au système d'ancrage (A) et marquer le mur à travers les trous dans la poutre. Après, enlever la poutre (B) et percer le mur. Accrocher à nouveau la poutre au système d'ancrage et la fixer au mur à l'aide de chevilles en acier M8 ou de chevilles équivalentes.

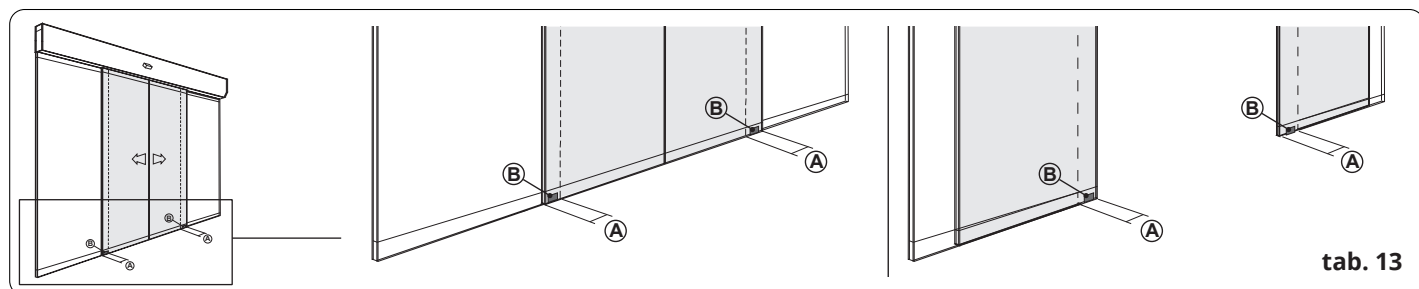
-  **Faire attention à ne pas endommager le rail de coulissement (C) pendant le perçage de la poutre et du mur, car cela pourrait nuire au fonctionnement de l'automatisme et à son niveau sonore.**
-  **Après avoir fixé la poutre, nettoyer la zone de coulissement concernée des résidus du perçage à l'aide d'un pinceau ou d'un petit aspirateur.**
-  **En présence d'obstacles à la droite ou à la gauche de la porte automatique, monter les joues latérales (D) avant de fixer la poutre au mur.**



6. ANCRAGE DE LA PLAQUE DE COULISSEMENT VANTAIL (P-10T-LINE1250 ET P10T-LINE1240)

La plaque de coulissement doit être installée sur chaque vantail avant de l'installation finale sur l'automatisme.

- 1) Détecter la mesure A (tab.13) dans laquelle le vantail est toujours présent dans la trajectoire d'ouverture/fermeture.
- 2) Placer la plaque B (tab.13) à terre à l'intérieur de la valeur de la mesure A, percer et visser.

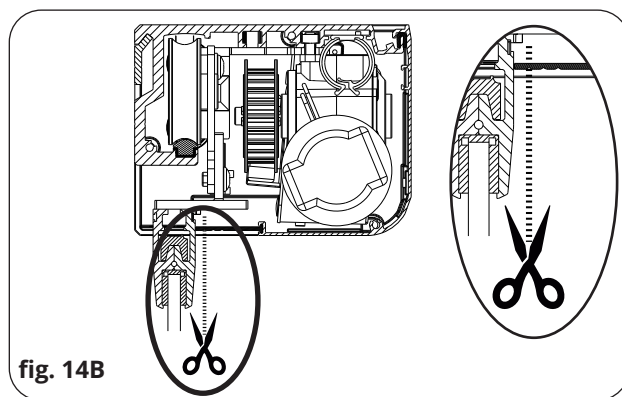
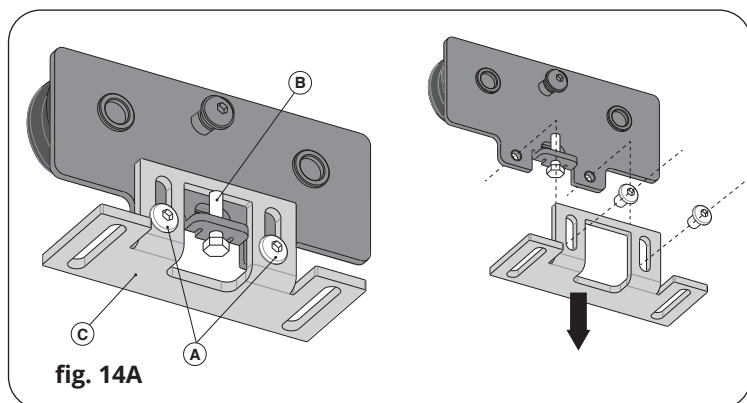


7. ANCRAGE DES VANTAUX AUX CHARIOTS ET RÉGLAGE (tableau. 14)

- 1) Dévisser les deux vis (A) de chaque chariot et enlever la partie mobile (C) du chariot comme indiqué dans le tableau 14.
- 2) Fixer la partie mobile démontée des deux chariots (C) à la même distance de la bordure extérieure comme indiqué dans la figure 16 ou 17.
- 3) Il est maintenant possible d'accrocher le vantail en effectuant l'opération contraire de celle indiquée dans le tableau 14. Revisser maintenant les vis (A) sans les serrer à fond.

- 4) Après avoir réglé la hauteur souhaitée pour le vantail au moyen de la vis de réglage (B), serrer à fond les deux vis (A).
- 5) Le réglage horizontal du vantail s'effectue au moyen des fentes présentes dans la partie mobile du chariot.
- 6) Couper le joint en caoutchouc près de la porte comme dans la figure 14B.

! Pour un bon fonctionnement de l'automatisme, il est important que le vantail mobile soit perpendiculaire par rapport à la poutre.

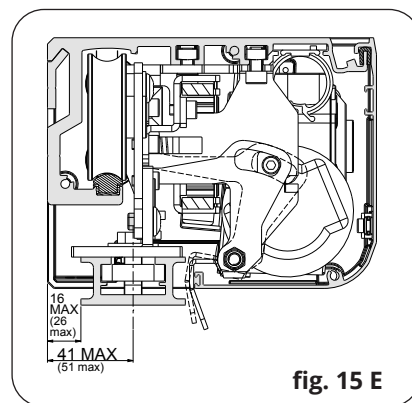
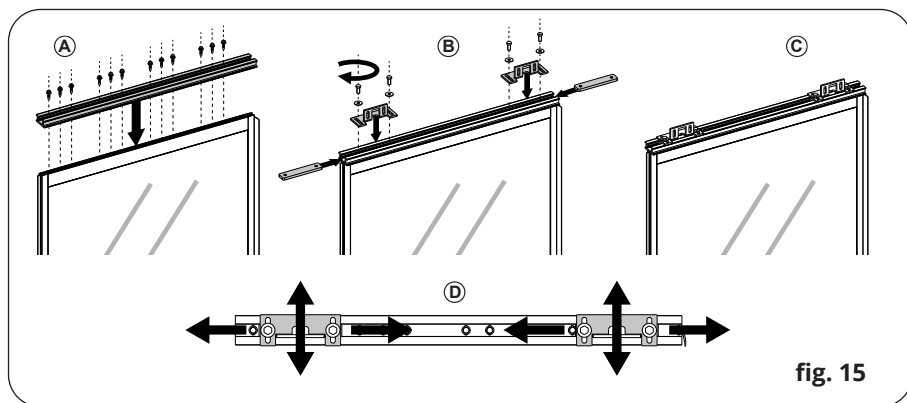


8. ANCRAGE DES VANTAUX AUX CHARIOTS PAR LE KIT DE SUPPORT VANTAUX ENCADRÉS (10T-LINEANT)

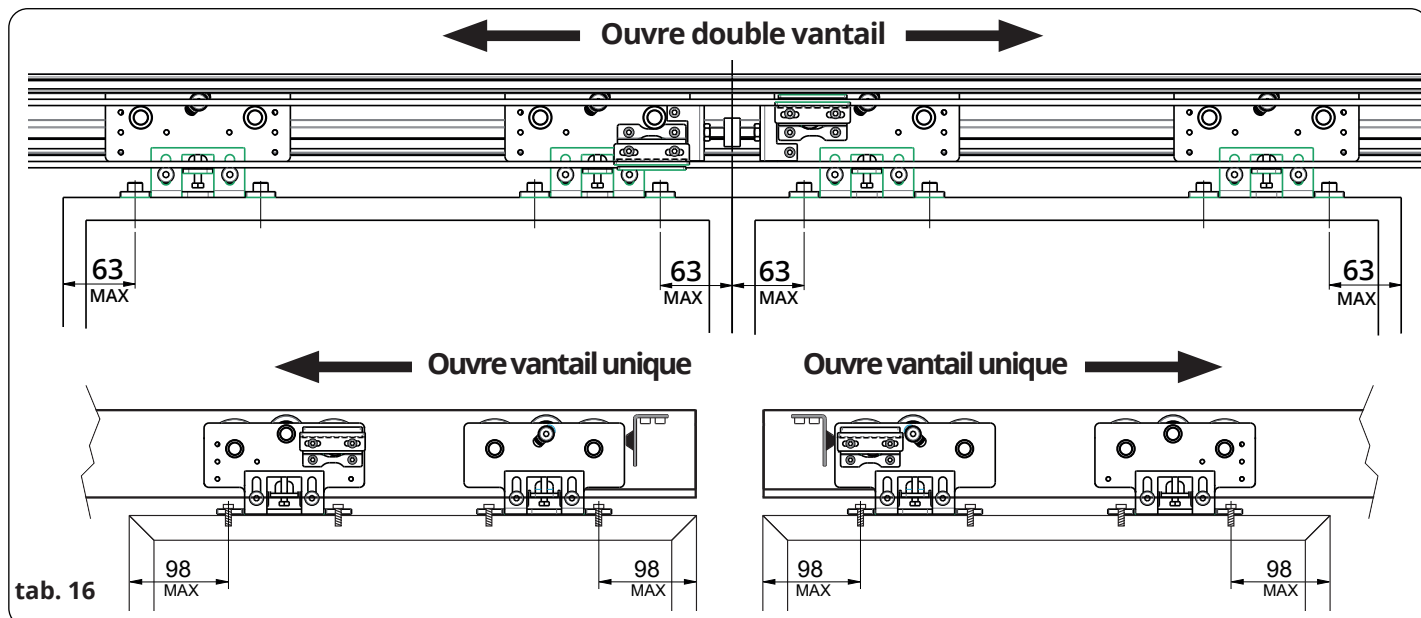
- 1) Poser le **kit de support pour vantaux** encadrés (10T-LINEANT) dans la partie supérieure du châssis et le fixer par les vis fournies (tableau 15-A).
- 2) Placer les contre-plaques dans le rail du kit de support pour vantaux et les positionner au niveau de la partie mobile des chariots (tableau 15-B-C). Visser à la distance décrite à la tab.16-17.
Une fois que le chariot de clôture est fixé à la mesure maximale du bord du vantail (voir tab.16 ou 17), régler aussi le chariot d'ouverture à la même distance du bord du vantail afin de bien répartir la charge (tableau 15-D).
- 3) Il est maintenant possible d'accrocher le vantail au chariot de coulissement en suivant le mode d'emploi mis en évidence au **chapitre 7**.

N.B.: En cas d'installation du kit de support pour vantaux encadrés et associé à l'article S-10TLINEBLOCL est nécessaire de respecter la distance de 41 mm du mur (figure 15E), autrement, sans le blocage électromécanique, on peut l'utiliser jusqu'à 51 mm (voir les côtes indiquées entre parenthèse dans la figure 15E)

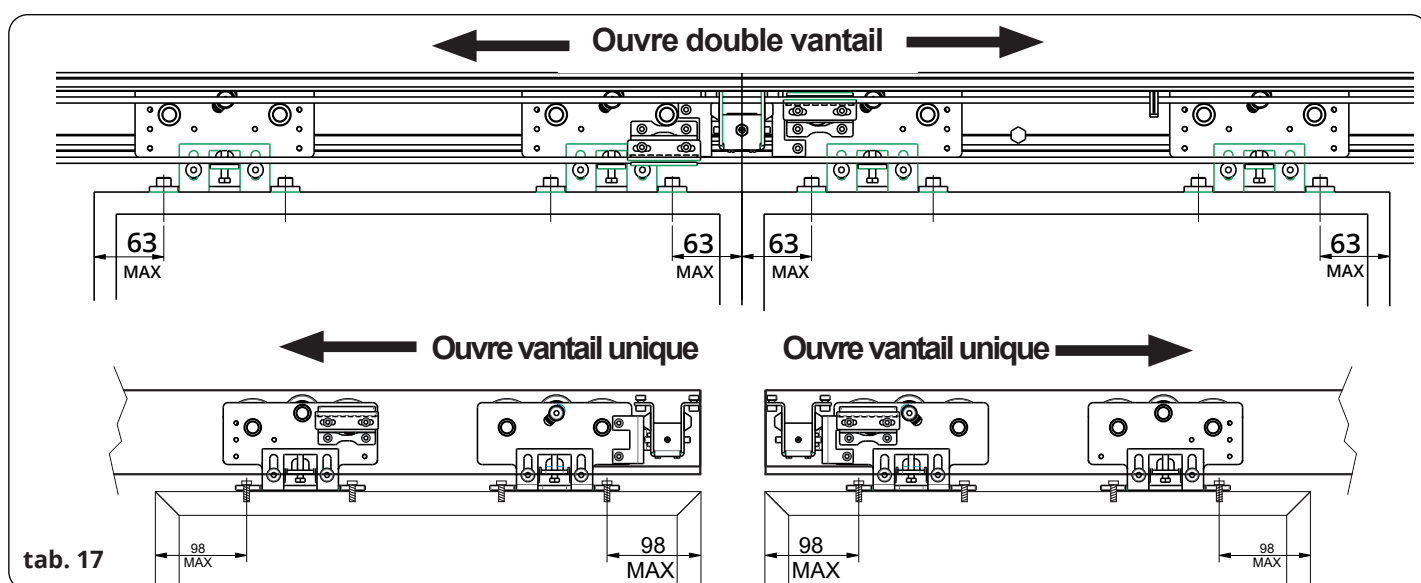
Montage du kit de support vantaux encadrés (10T-LINEANT) tableau 15.



Disposition des chariots sans bloc électrique (tableau. 16).



Disposition de chariots avec bloc électrique (en option) tableau 17.



AVIS : Si vous avez acheté le verrouillage électrique (option) voir le chapitre 12 « FIXATION ET RÉGLAGE DU VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE ET DÉBLOCAGE MANUEL DE SECOURS ».

9. PLACEMENTE DES TAMPONS D'ARRÊT SUR DOUBLE VANTAIL

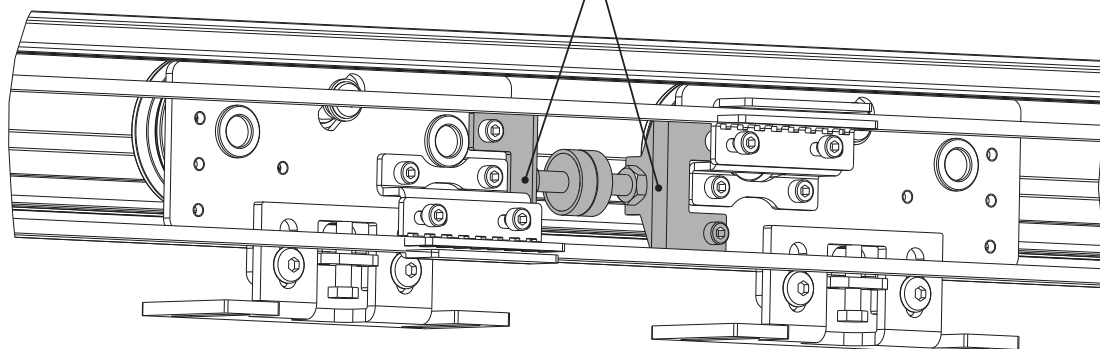
Les tampons de butée doivent être réglés de manière que, aussi bien en phase de fermeture qu'en phase d'ouverture, ils bloquent les chariots avant que le vantail mobile aille heurter quelque chose d'autre (le mur, le bâti, etc.) Ils servent également au microprocesseur pour l'acquisition des fins de course si le courant vient à manquer et que la batterie n'est pas connectée.

! Pendant le réglage du tampon de butée en ouverture tenir compte du fait que le vantail mobile, lors d'un fonctionnement normal, s'arrête à 5 mm avant de heurter le tampon (sauf lors de la première manœuvre après une coupure de courant).

9.1_ Installation des tampons d'arrêt sans verrouillage électrique

- 1) fixer les tampons d'arrêt vantail fermé sur les chariots mobiles comme indiqué dans le tableau 18.
- 2) Placer les vantaux dans la position de fermeture.
- 3) Régler la distance des tampons d'arrêt par une vis et bloquer par le contre-écrou.
- 4) Placer les vantaux dans la position d'ouverture maximale.
- 5) Régler le tampon d'arrêt en ouverture avec le chariot vantail et le fixer par des vis.

TAMPON D'ARRÊT VANTAIL FERMÉ



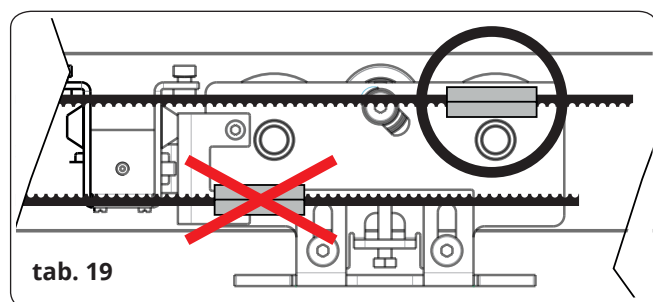
tab. 18

10. ANCRAGE CHARIOT A LA CHAÎNE DE TRANSMISSION AVEC UN VANTAIL

Dans la porte automatique avec un seul vantail il faut fixer la pince du chariot de gauche, dans la partie supérieure de la chaîne de transmission à droite du chariot, comme sur la tableau 19. Cette opération doit toujours être faite, aussi bien avec ouverture à droite ou à gauche, qu'avec ou sans verrouillage électrique (en option).



IMPORTANT : paramétrer le boîtier de commande en sélectionnant le sens correct de la DIRECTION VANTAIL (voir manuel D-MNL0DC19, dip switch 4).



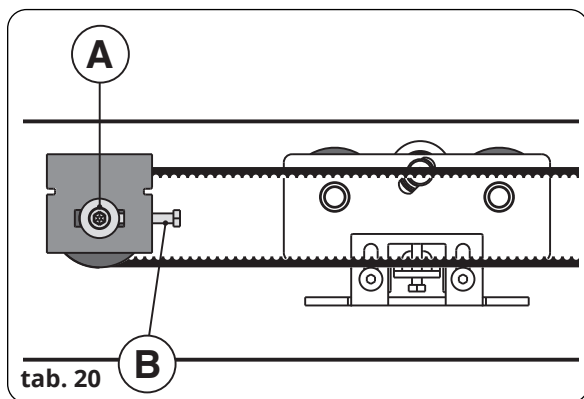
tab. 19

11. RÉGLAGE DE LA TENSION DE LA COURROIE ET OUVERTURE FACILITÉE DU COUVERCLE POUR ENTRETIEN

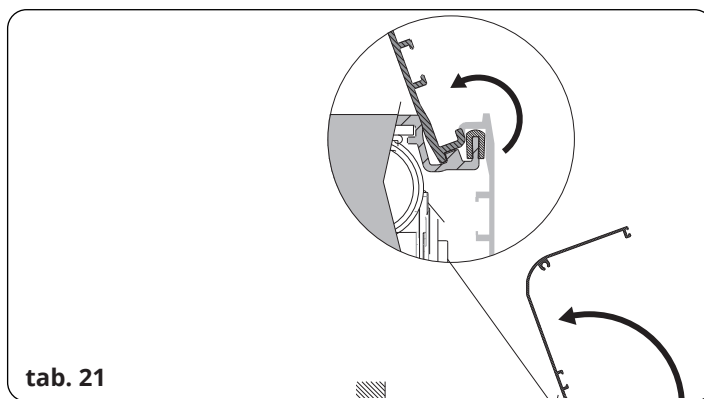
Pour régler la tension de la courroie (fig. 20), desserrer légèrement la vis A de la poulie folle, puis visser la vis à six pans B (pour augmenter la tension), ou la dévisser (pour diminuer la tension). Une fois que l'on a obtenu la tension désirée, serrer à fond la vis A.

Ouverture facilitée pour l'entretien.

Ouvrir le couvercle et le placer comme indiqué dans le **tableau 21**.



tab. 20



tab. 21

12. FIXATION ET RÉGLAGE DU VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE ET DÉBLOCAGE MANUEL DE SECOURS (S-10T-LINEBLOCF2 / S-10T-LINEBLOCL)

Il y a deux façons d'actionner le déblocage de la porte automatique: en appuyant sur le **levier de déblocage en position centrale** (en option) ou en tirant le **câble de déblocage predisposé** (en option).



Important : le bloc électrique de déverrouillage à levier peut être utilisé sur des portes automatiques avec vantaux à cadre d'une épaisseur maximale de 50 mm.



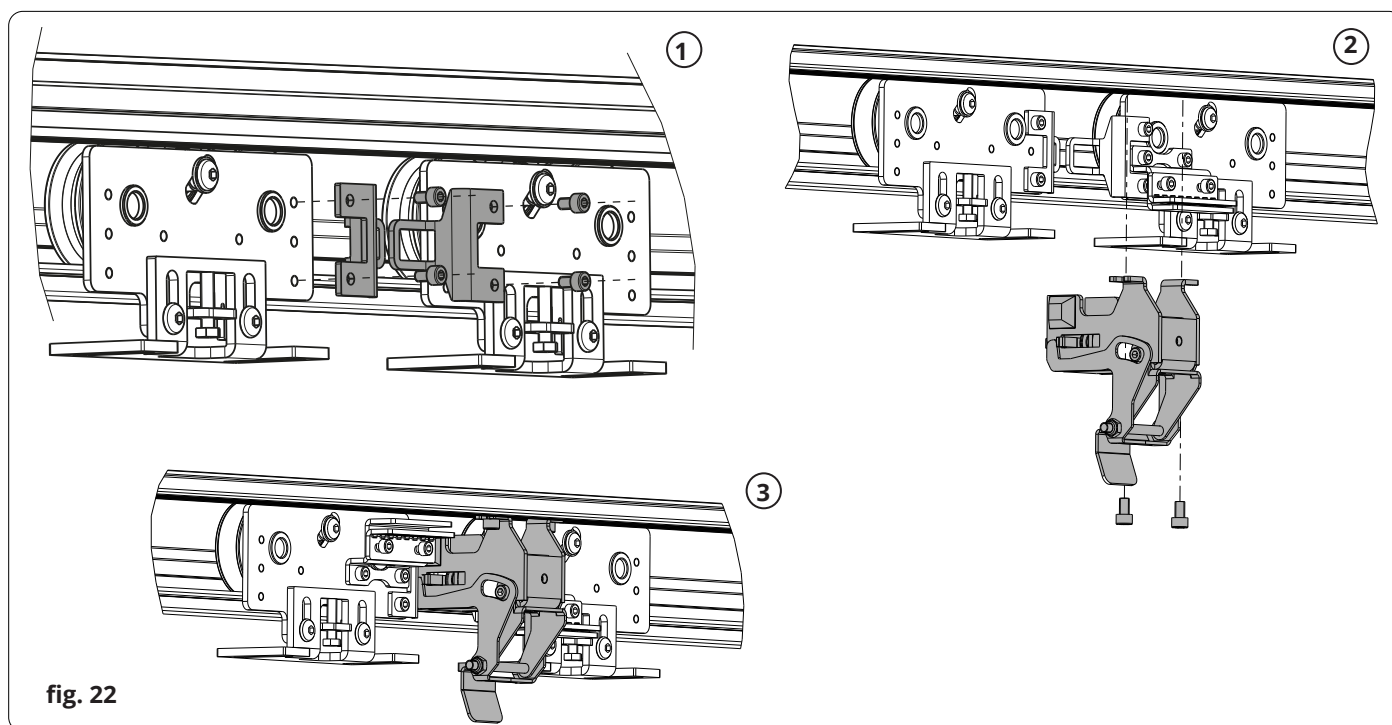
Important: effectuer ces opérations après avoir coupé le courant et avoir débranché la batterie !

12.1_ installation du verrouillage électrique avec déblocage manuel de secours au moyen du levier (tableau. 22):

- 1) fixer au moyen des vis appropriées les deux étriers d'arrêt du verrouillage électrique. Il faut fixer une vis sur le chariot à droite et l'autre sur le chariot à gauche, comme indiqué dans le tableau 22-1;
- 2) faire passer les écrous pour l'ancrage dans le rail sur la poutre et visser, sans serrer, le verrouillage électrique avec levier sur le rail de la poutre dans la position centrale de la porte (tableau 22-2);

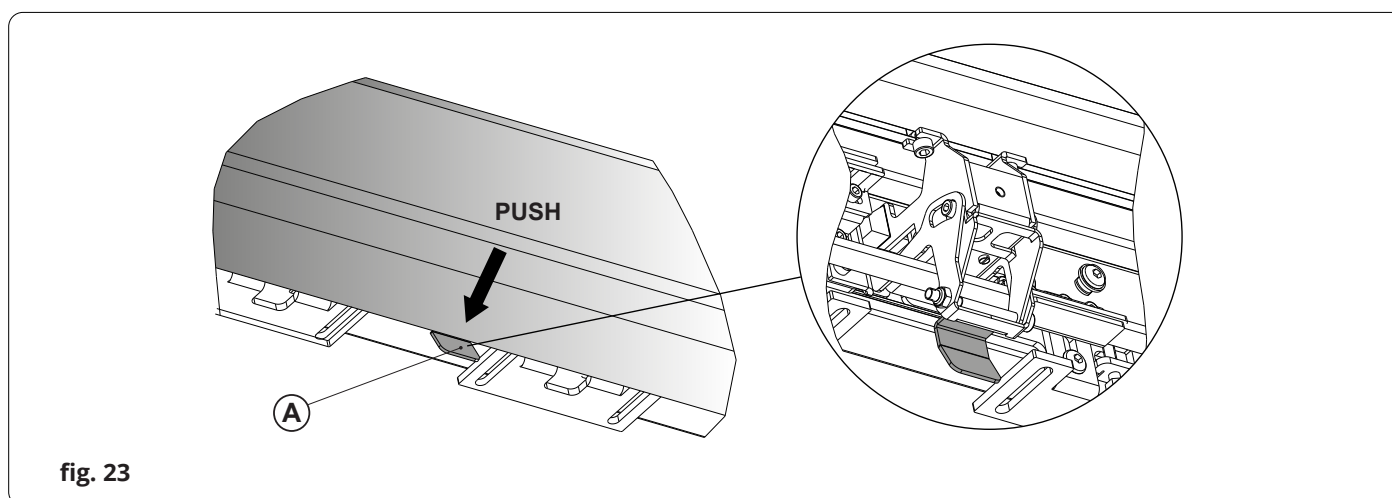
3) installer les vantaux de la porte, les conduire manuellement dans la position de clotûre et fixer complètement le verrouillage électrique;

N.B. pour installer le verrouillage électrique au moyen du levier sur l'automatisation T-LINE en présence d'un seul vantail, suivre la même procédure en installant un étrier d'arrêt sur le chariot du vantail mobile (tableau. 22-1).

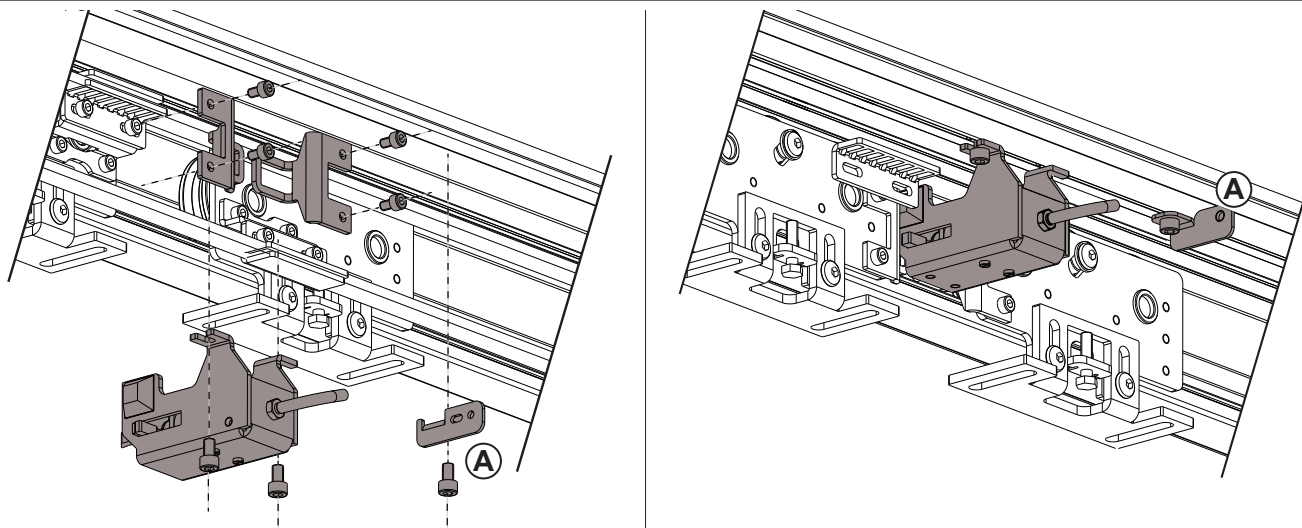


En cas de nécessité d'ouverture manuelle de la porte, suivre la procédure ci-après:

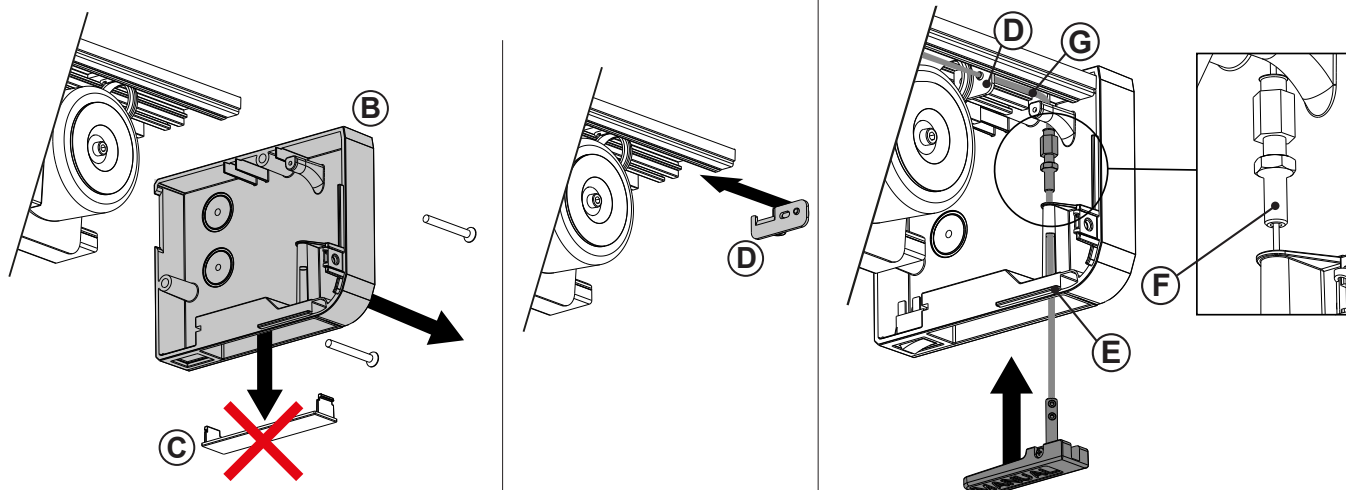
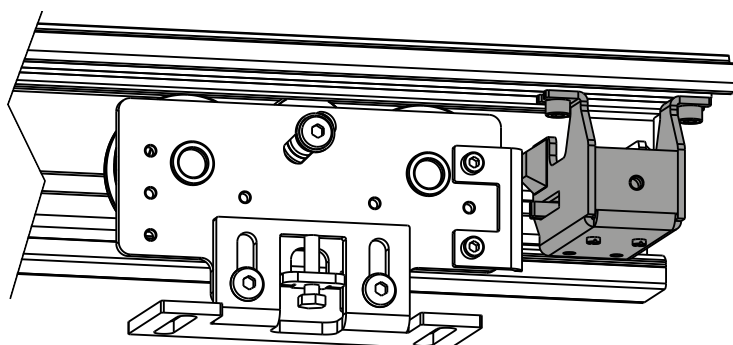
- 1) ouvrir le courant et débloquer les vantaux en appuyant sur le levier predisposé (A) au centre de la poutre (tableau 23);
- 2) ouvrir les vantaux manuellement.



12.2_ Installation du verrouillage électrique avec débloqué manuel de secours au moyen de poignée latérale



- 1) Préparer les deux étriers d'arrêt comme indiqué dans le tableau 22.1.
- 2) Faire glisser les trois écrous fournis sur le rail de la poutre et fixer le verrouillage électrique dans la position centrale de la porte. Installer l'étrier d'arrêt ressort (A) sur la poutre, 10 cm à droite du verrouillage électrique. En présence d'un seul vantail mobile, il faut placer le verrouillage électrique dans la position de porte fermée, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.



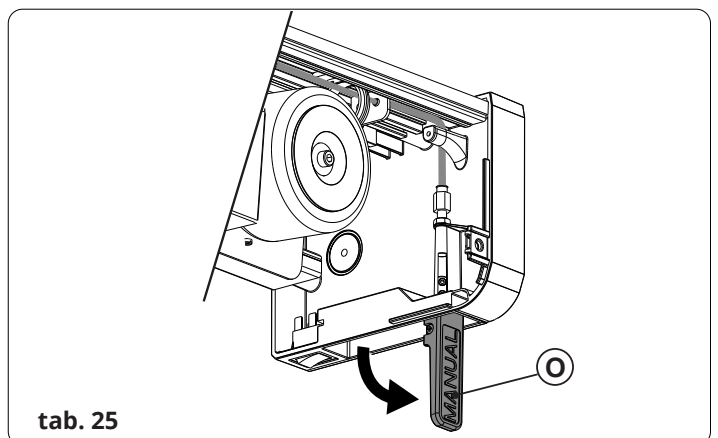
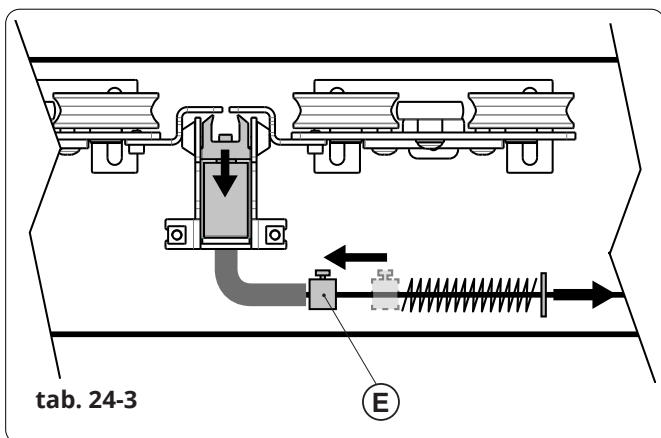
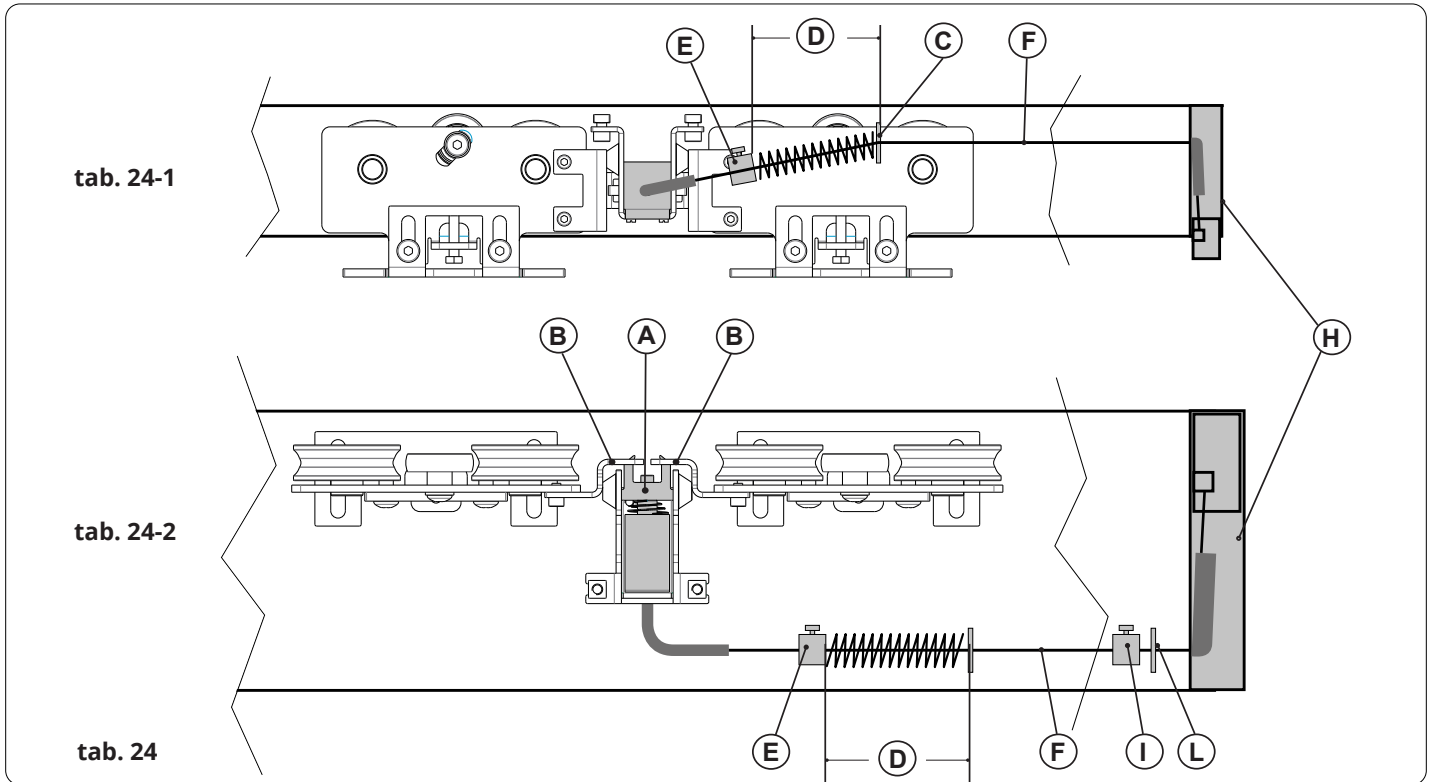
- 3) Enlever le couvercle latéral droite B et détacher et enlever le couvercle de la poignée de déblocage C.
- 4) Installer le support de câble passe câble D sur le rail de la poutre.
- 5) Installer le couvercle latéral droit B et le fixer par des vis.
- 6) Passer le câble de déblocage par le trou E, le tendeur de câble F et l'étrier D.

12.3_ Installation du câble de déblocage

- 1) Placer les vantaux en position de fermeture et contrôler que les deux étriers de blocage B touchent les tampons en caoutchouc du verrouillage électrique A (tab. 24).
N.B.: si un o tous les étriers ne touchent pas les tampons d'arrêt malgré la fermeture des vantaux, il faut régler la positions des chariot par conséquent.
- 2) S'assurer que la distance D entre la borne et l'étrier passe-câble soit au moins de 50 mm.
- 3) Relâcher la borne E afin de la faire glisser sur le câble de déblocage, Si nécessaire, déplacer la partie mobile A du verrouillage électrique en position de fermeture (tableau 24-2).
- 4) Tirer le câble F jusqu'à conduire le verrouillage électrique en position vantaux débloqués et le bloquer par la borne E (voir tableau

24-3).

- 5) Amener la poignée **O** en position de vantaux déverrouillés (tab. 25).
- 6) Faire passer le câble provenant du verrouillage électrique **A** et le câble provenant de la poignée **O** par la même borne **I**. Tendre les deux câbles afin de débloquer le verrouillage électrique et serrer la borne **E**.
- 7) Tourner la poignée **O** en position vantaux bloqués et relâcher la borne **E**.
- 8) Tirer et relâcher le câble de déblocage, en s'assurant que la partie mobile **A** arrive à débloquer et bloquer les vantaux à nouveau tout en glissant sans obstacles.
- 9) Maintenir le câble tendu et s'assurer que les vantaux mobiles restent en position vantail bloqué, à ce stade, précharger le ressort et serrer le collier **E** avec une distance du support passe câble **C** d'au moins 50 mm.
- 10) S'assurer que la borne et le câble glissent sans obstacles par les différents vis.

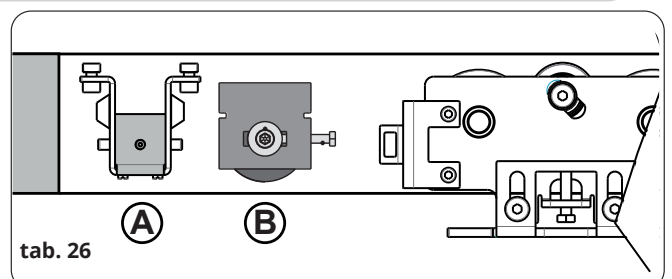


13. INSTALLATION ET PLACEMENT DES COMPOSANTS DE LA PORTE AUTOMATIQUE COULISSANTE À UN VANTAIL AVEC OUVERTURE À DROITE

En présence d'une porte automatique coulissante à un vantail avec ouverture à droite, l'installation du système de déblocage à câble et du tendeur de chaîne doit être effectuée selon le mode d'emploi ci-dessous.

13.1 Préparation du verrouillage électrique et du tendeur de chaîne.

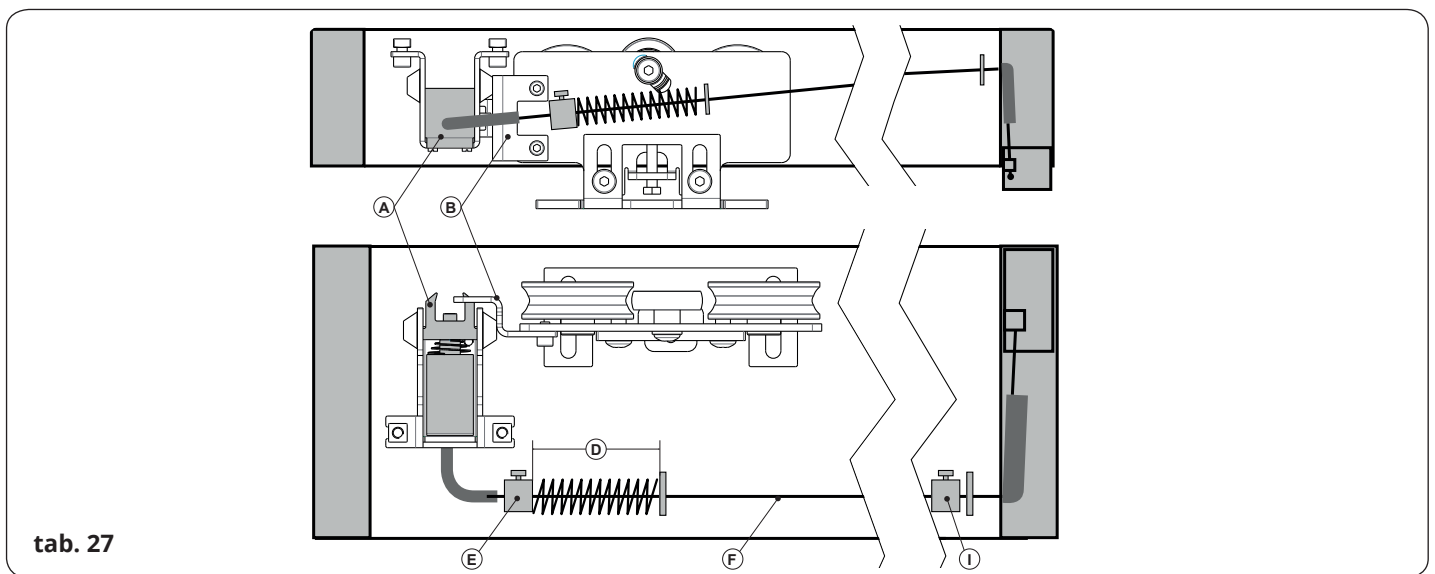
Le verrouillage électrique **A** doit être placé à gauche de la porte automatique (tableau 26). Ensuite, il faut placer le tendeur de chaîne **B** à droite du verrouillage électrique **A**.



13.2 Installation du câble de déblocage:

- 1) Placer les vantaux en position de fermeture et contrôler que l'étrier de blocage **B** touche le tampon en caoutchouc du verrouillage électrique **A** (tableau 27).
- N.B.:** si l'étrier ne touche pas le tampon d'arrêt malgré la fermeture du vantail, il faut régler la position des chariots par conséquent.
- 2) S'assurer que la distance **D** entre la borne et l'étrier passe-câble soit au moins de 50 mm.
- 3) Relâcher la borne **E** afin de la faire glisser sur le câble de déblocage. Si nécessaire, déplacer la partie mobile **A** du verrouillage électrique en position de fermeture (tableau 24-3). S'assurer que le vantail reste fermé grâce au verrouillage électrique en essayant de le déplacer manuellement.
- 4) Tendrer le câble **F** afin que le verrouillage électrique soit en position « vantail débloqué » et le bloquer par la borne **E**.
- 5) Tourner la poignée **O** en position vantaux débloqués (tableau 25).
- 6) Tendrer le câble métallique et le bloquer par la borne fournie.
- 7) Tirer et relâcher le câble de déblocage, en s'assurant que la partie mobile **A** arrive à débloquent et bloquer les vantaux à nouveau tout en glissant sans obstacles.
- 8) Maintenir le câble tendu et s'assurer que la partie mobile des vantaux reste en position vantail bloqué. À ce point, remonter le ressort et serrer la borne **E**.
- 10) S'assurer que la borne et le câble glissent sans obstacles par les différents vis.

N.B.: en présence d'une porte coulissante ouvrant à gauche, il faut suivre le mode d'emploi décrit tout en positionnant le verrouillage électrique dans la partie droite de la porte automatique, à 90 mm de la fin de la poutre en aluminium (coupure de la poutre)

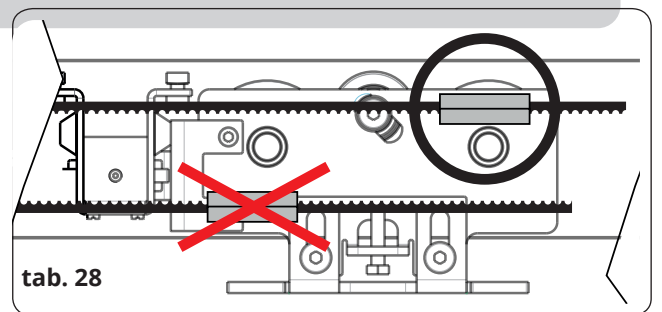


tab. 27

14. ANCRAGE CHARIOT A LA CHAÎNE DE TRANSMISSION AVEC UN VANTAIL

Dans la porte automatique avec un seul vantail il faut fixer la pince du chariot de gauche, dans la partie supérieure de la chaîne de transmission à droite du chariot, comme sur la tableau 28. Cette opération doit toujours être faite, aussi bien avec ouverture à droite ou à gauche, qu'avec ou sans verrouillage électrique (en option).

IMPORTANT : paramétrer le boîtier de commande en sélectionnant le sens correct de la DIRECTION VANTAIL (voir manuel D-MNL0DC19, dip switch 4).

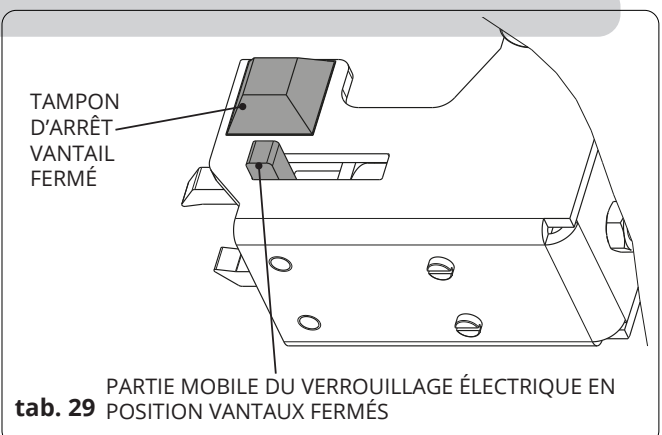


tab. 28

15. POSITIONNEMENT TAMPON DE BUTÉE (tab. 4 eu 5 - n°12)

Les tampons de butée doivent être réglés de manière que, aussi bien en phase de fermeture qu'en phase d'ouverture, ils bloquent les chariots avant que le vantail mobile aille heurter quelque chose d'autre (le mur, le bâti, etc.) Ils servent également au microprocesseur pour l'acquisition des fins de course si le courant vient à manquer et que la batterie n'est pas connectée.

Pendant le réglage du tampon de butée en ouverture tenir compte du fait que le vantail mobile, lors d'un fonctionnement normal, s'arrête à 5 mm avant de heurter le tampon (sauf lors de la première manœuvre après une coupure de courant).



tab. 29 PARTIE MOBILE DU VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE EN POSITION VANTAUX FERMÉS

15.1 Installation des tampons d'arrêt avec verrouillage électrique

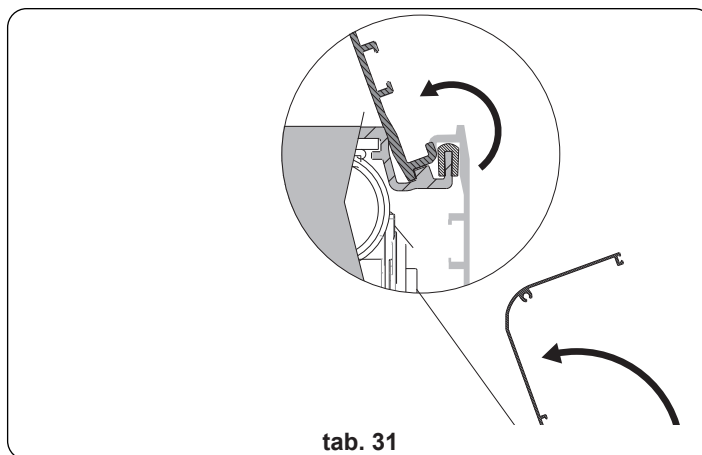
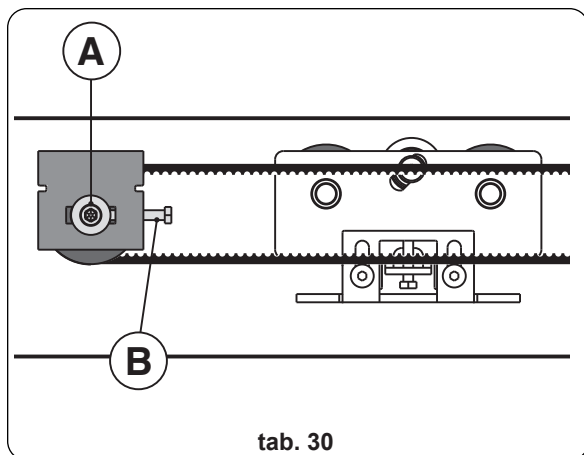
- 1) Placer les deux vantaux en position de fermeture
- 2) S'assurer que les deux chariots touchent les tampons d'arrêt présents sur le verrouillage électrique en même temps. Autrement, régler la position des chariots sur les vantaux.
- 3) Placer les vantaux dans la position d'ouverture maximale.
- 4) Régler les tampons d'arrêts (n.12 – tableau 4 et 5) avec les chariots de la porte et les bloquer par des vis.

16. RÉGLAGE DE LA TENSION DE LA COURROIE ET OUVERTURE FACILITÉE DU COUVERCLE POUR ENTRETIEN

Pour régler la tension de la courroie (tab. 30), desserrer légèrement la vis A de la poulie folle, puis visser la vis à six pans B (pour augmenter la tension), ou la dévisser (pour diminuer la tension). Une fois que l'on a obtenu la tension désirée, serrer à fond la vis A.

Ouverture facilitée pour l'entretien.

Ouvrir le couvercle et le placer comme indiqué dans le **tableau 31**.



GARANTIE: CONDITIONS GÉNÉRALES

La garantie TAU a une durée de 24 mois à compter de la date d'achat des produits (le document fiscal de vente, ticket de caisse ou facture).

La garantie comprend la réparation avec remplacement gratuit (départ usine TAU: frais d'emballage et de transport à la charge du client) des parties qui présentent des défauts de fabrication ou des vices de matériau reconnus par TAU.

En cas d'intervention à domicile, y compris dans la période couverte par la garantie, l'utilisateur est tenu de verser le "Forfait d'intervention" correspondant au coût du déplacement à domicile, plus la main d'œuvre.

La garantie n'est plus applicable dans les cas suivants :

- Si la panne est provoquée par une installation qui n'a pas été effectuée suivant les instructions fournies par le constructeur et présentes à l'intérieur de chaque emballage.
- Si l'on n'a pas utilisé que des pièces originales TAU pour l'installation de l'automatisme.
- Si les dommages sont causés par des calamités naturelles, des actes de malveillance, une surcharge de tension, une alimentation électrique incorrecte, des réparations impropres, une installation erronée ou d'autres causes non imputables à TAU.
- Si l'automatisme n'a pas été soumis aux maintenances périodiques de la part d'un technicien spécialisé selon les instructions fournies par le constructeur à l'intérieur de chaque emballage.
- Usure des composants.

La réparation ou le remplacement des pièces durant la période de garantie ne comporte pas le prolongement de la date d'expiration de la garantie en question.

Dans le cas d'un usage industriel ou professionnel ou similaire, la garantie est valable 12 mois.

DÉCLARATION D'INCORPORATION DU FABRICANT
(conformément à la Directive européenne 2006/42/CE Annexe II.B)

Fabricant : TAU S.r.l.
Adresse : Via E. Fermi, 43 - 36066 Sandrigo (Vi) ITALY

Déclare sous sa propre responsabilité que le produit :
réalisé pour le mouvement automatique de :
pour l'utilisation en milieu :
muni de :

Vérin électromécanique
Portes Coulissantes Piétons
Résidentiel / Intensif
Logique électronique de commande (et de dispositif de déblocage/blocage électromécanique S-10DOORBLOC possible)

Modèle : T-LINE
Type : T-LINE
Numéro de série : VOIR ÉTIQUETTE ARGENTÉE
Appellation commerciale : PORTE COULISSANTE AUTOMATIQUE

est réalisé pour être incorporé sur une fermeture (*porte coulissante piéton*) ou pour être assemblé avec d'autres dispositifs afin de manœuvrer cette fermeture pour constituer une machine au sens de la Directive Machines 2006/42/CE.

Déclare d'autre part que ce produit est conforme aux exigences essentielles de sécurité des directives CEE suivantes :

- **LVD 2014/35UE Directive Basse Tension**
- **EMC 2014/30UE Directive Compatibilité Électromagnétique**

Les normes et les normes suivantes sont appliquées :

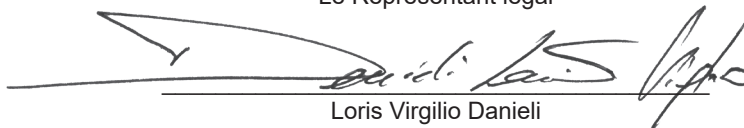
EN 13849-1
EN 13849-2 (opérateur dans la catégorie 2, PL = d)
EN 61000-6-2
EN 61000-6-3
EN 60335-1
EN16005

Le Fabricant déclare également qu'il **n'est pas permis de mettre en service l'appareil** tant que la machine dans laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra composant n'a pas été identifiée et que sa conformité aux conditions de la Directive 2006/42/CE n'a pas été déclarée.

Il s'engage à transmettre, sur demande dûment motivée des autorités nationales, des informations pertinentes sur les quasi-machines.

Sandrigo, 15/05/2017

Le Représentant légal


Loris Virgilio Danieli

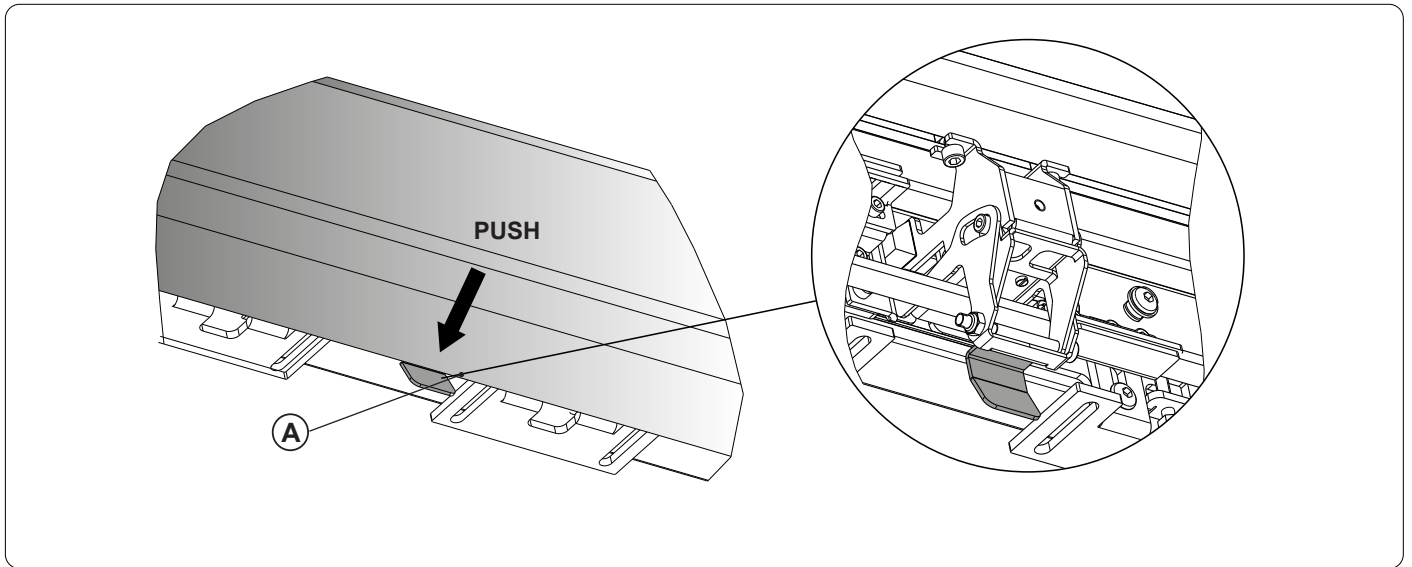
Nom et adresse de la personne autorisée à constituer la documentation technique pertinente :

Loris Virgilio Danieli - via E. Fermi, 43 - 36066 Sandrigo (Vi) Italy

DÉBLOCAGE MANUEL

En cas de nécessité d'ouverture manuelle de la porte, suivre la procédure ci-après:

- 1) couper le courant et débloquer les vantaux en appuyant sur le levier predisposé (A) au centre de la poutre ;
- 2) ouvrir les vantaux manuellement.



Via Enrico Fermi, 43 - 36066 Sandrigo (VI) - Italy
Tel +39 0444 750190 - Fax +39 0444 750376
info@tauitalia.com - www.tauitalia.com



Foglietto illustrativo
CARTA - Raccolta differenziata. Segui le indicazioni del tuo comune. (N.B.: togliere i punti metallici)



Instruction leaflet
PAPER - Waste separation. Follow the instructions of your city hall. (Note: remove the staples)